

PLAN DE COURS

GMT-1100 : Urbanisme fondamental

NRC 12483 | Hiver 2017

Mode d'enseignement : Hybride

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Historique et évolution de l'urbanisme. Fonctions urbaines. Terminologie. Le territoire et son façonnement (formes rurales et urbaines). Les échelles de planification. Le cadre réglementaire. Le dossier d'urbanisme. Les instruments de planification. Les espaces publics. Aperçu bibliographique sélectif.

Activités de formation mixte combinant, en proportion variable, des activités d'enseignement et d'apprentissage offertes en présence des étudiants et de l'enseignant et offertes à distance.

Plage horaire

Cours en classe			
jeudi	08h30 à 11h20	ABP-1111	Du 9 janv. 2017 au 21 avr. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=76139>

Coordonnées et disponibilités

Etienne Berthold

Professeur

ABP-3165

etienne.berthold@ggr.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 5329

Disponibilités

Rendez-vous sur demande. Merci de communiquer avec moi pour obtenir un rendez-vous. Je vous répondrai rapidement.

Étienne Berthold

Enseignant

etienne.berthold@ggr.ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 14331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	4
But du cours	4
Description du cours	4
Objectifs d'apprentissages	4
Méthodes d'enseignement et stratégies d'apprentissage	5
Modalités d'encadrement	5
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	6
Évaluation des apprentissages	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	7
Examen de mi-session en classe	7
Examen final en classe	7
Premier rapport d'étape, les paramètres du projet de requalification et la bibliographie	7
Deuxième rapport d'étape	8
Présentation orale	8
Consolidation théorique et empirique - questionnaire	9
Participation en classe	9
Forum DDU-2100	9
Barème de notation	10
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	10
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	10
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	11
Absence aux examens	11
Évaluation sommative	11
Examen sous surveillance	11
Évaluation de l'enseignement	12
Matériel didactique	12
Références obligatoires	12
Site web de cours	12
Portail thématique de la Bibliothèque	12
Spécifications technologiques	12
Bibliographie	12
Références bibliographiques	13

Description du cours

But du cours

Le cours GMT-1100 *Urbanisme fondamental* vise à vous fournir les outils qui vous permettront de porter un regard d'ensemble, tout aussi technique que critique, sur le phénomène qu'est l'urbanisme ainsi que sur les pratiques d'aménagement du territoire qui s'y rattachent. Le cours situe son propos et son contenu dans une perspective contemporaine en tâchant de comprendre de quelles manières, à notre époque, les principes du développement durable transforment les pratiques urbanistiques. Le cours examine d'abord les principaux fondements du champ de l'aménagement du territoire (son histoire, ses raisons d'être, son dispositif législatif et réglementaire, la technique du zonage, la maîtrise foncière, etc.), et de la théorie du développement durable (son histoire, ses raisons d'être, ses aspects scientifiques, politiques, normatifs et sociaux). Ensuite, le cours explore quatre éléments qui sont à l'interstice de l'urbanisme « traditionnel » et du développement durable : la densification (résidentielle et commerciale), le verdissement ainsi que les transformations du zonage agricole sous l'effet des nouvelles pratiques nourricières en milieu urbain, le patrimoine et le design urbains et, finalement, la mobilité durable. Sur le fond, le cours se questionne sur la place centrale de la ville et de l'urbanité dans les transformations qui caractérisent l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Le cours poursuit une approche qui accorde une large place à l'acquisition de connaissances historiques et théoriques, mais également à l'expérimentation concrète et à l'acquisition de compétences intégratives par l'entremise d'un travail pratique, mené en équipe, s'étendant sur l'ensemble du trimestre.

Ce « Plan de cours » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Bonne lecture et bon cours!

Description du cours

En ce début de 21^e siècle, l'urbanisme semble occuper une place sans cesse grandissante dans la vie publique : grands projets de développement, interventions diverses sur la trame urbaine, consultations et information publiques sont maintenant l'apanage quasi-quotidien des administrations et, en aval ou en amont (selon les perspectives), des citoyens. Il faut dire que les villes, principales destinataires des actions urbanistiques, sont elles-mêmes en croissance et en expansion notable à l'échelle internationale : elles regroupent aujourd'hui plus de 50 % de la population mondiale et, d'ici 2050, ce chiffre pourrait s'élever à 75 %.

Apparu à la fin du 19^e siècle dans le sillage du développement de la société industrielle, l'urbanisme a pris la forme d'une action « scientifique » destinée à favoriser la salubrité et l'organisation des villes et des espaces urbains. Au fil des décennies, de grands jalons ont accompagné l'évolution de la pensée et des techniques urbanistiques : la rénovation urbaine et ses velleités modernistes, l'idéologie du 'small is beautiful', l'aménagement de proximité, etc. À travers ces grandes étapes, la vocation scientifique de l'urbanisme s'est teintée d'une dimension idéologique qui trahit l'influence qu'a le politique sur le champ de l'aménagement du territoire. La figure de l'urbaniste elle-même s'est considérablement transformée : de 'grand manitou' de l'aménagement aux propositions parfois peu accessibles, l'urbaniste est passé à l'expert qui a charge désormais d'accompagner les collectivités dans l'aménagement de leur cadre de vie.

Grand courant de notre époque qui occupe une place sans cesse plus importante dans la vie et dans l'organisation de nombreuses sociétés, le développement durable exerce de multiples pressions sur la pratique « traditionnelle » de l'urbanisme, que ce soit par la prise en compte de facteurs d'ordre socio-économique ou encore des facteurs proprement environnementaux. De surcroît, le développement durable paraît inculquer aux pratiques urbanistiques de nouvelles façons d'entrevoir et d'atteindre le « bien commun ». Désormais, l'aménagement du territoire doit être durable, ce qui doit se traduire tout autant dans l'action publique que dans les interventions diverses sur la trame urbaine.

Ce cours vise à vous fournir les outils permettant de porter un regard d'ensemble, tout aussi technique que critique, sur le phénomène qu'est l'urbanisme ainsi que sur les pratiques d'aménagement du territoire qui s'y rattachent aujourd'hui. Il cherche, tout particulièrement, à identifier et à analyser les façons à partir desquelles la durabilité influence et transforme les pratiques « traditionnelles » d'urbanisme. Pour ce faire, le cours explore quatre éléments qui sont à l'interstice de l'urbanisme « traditionnel » et du développement durable : la densification (résidentielle et commerciale), le verdissement ainsi que les transformations du zonage agricole sous l'effet des nouvelles pratiques nourricières en milieu urbain, le patrimoine et le design urbains et, finalement, la mobilité durable.

Le cours poursuit une approche qui accorde une large place à l'acquisition de connaissances historiques et théoriques, mais également à l'expérimentation concrète et à l'acquisition de compétences intégratives par l'entremise d'un travail pratique, mené en équipe, s'étendant sur l'ensemble du trimestre.

Objectifs d'apprentissages

Ce cours apportera à l'étudiant-e plusieurs compétences dans trois champs majeurs du savoir :

1. Les savoirs :
1.1 La connaissance des principaux fondements historiques et des principales théories de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire et la capacité de distinguer ces deux champs d'action ;
1.2 La connaissance des fondements et des principales théories et approches du développement durable, appliqué à l'échelle territoriale ;
1.3 La connaissance des principaux processus et des principales dynamiques par lesquels le développement durable transforme aujourd'hui les actions aménagistes et les pratiques urbanistiques qui s'y rattachent ;
1.4 La connaissance des principaux modes d'influence qu'exercent la ville et l'urbanité sur les transformations actuelles des pratiques aménagistes et urbanistiques ;
1.5 L'initiation aux fondements et aux apports des études urbaines ;
2. Les savoir faire
2.1 Le développement, l'articulation et la mise en forme d'une proposition critique de requalification urbaine ;
2.2 La participation au processus de planification de l'aménagement du territoire ;
2.3 L'initiation aux rudiments de la consultation publique ;
2.4 L'utilisation d'outils et d'instruments urbanistiques ;
2.5 Le travail dans un contexte interdisciplinaire et le travail en équipe ;
3. Les savoir être
3.1 L'initiation aux dimensions éthiques et déontologiques inhérentes à sa pratique afin d'évaluer les conséquences et l'acceptabilité sociale de son action.

Méthodes d'enseignement et stratégies d'apprentissage

Ce cours est dispensé en formule hybride selon une formule qui alterne les exposés théoriques en classe (66%) et le travail, seul ou en équipe, à distance (33%).

Ce cours de trois crédits comporte 5 modules. La somme de travail exigée pour l'étude des modules, les lectures obligatoires, les exercices, la participation au forum et la réalisation des évaluations est de 135 heures par session.

Modalités d'encadrement

Tout au long du cours, le professeur demeurera disponible pour vous soutenir dans vos apprentissages. Le rôle de cette personne assumant l'encadrement du cours est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Par ailleurs, vous pourrez également utiliser un *forum de discussion*. Un forum de discussion vous permet de discuter de divers points de contenu avec le professeur et avec les autres étudiants.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Semaine	Titre	Date
1 - En classe	Module 1 : Introduction au cours et considérations sur l'aménagement du territoire, l'urbanisme et la ville Remise: Votre description personnelle, séance tenante	

2- En classe	Module 2 - Le développement durable et l'aménagement durable du territoire - Constitution des équipes de travail- Attribution des sujets et première séance de réflexion en équipe	
3- « En classe »	Visite de terrain - 1	
4- « En classe »	Visite de terrain - 2	
5- À distance	Retour sur les visites de terrain : consolidation théorique et empirique	
6 et 7 - À distance	Module 3 - La maîtrise foncière, la technique du zonage, le lotissement Séance de travail en équipe	
8 - En classe	Examen mi-session	
9-	Semaine de lecture Remise du premier rapport d'étape	
10 - En classe	Module 4 - La densification, le verdissement et l'agriculture urbaine (zonage agricole) - I	
11- À distance	Module 4 - La densification, le verdissement et l'agriculture urbaine (zonage agricole) - II Séance de travail en équipe	
12- En classe	Module 5 - Patrimoine, design et mobilité durable - I	
13- À distance	Module 5 - Patrimoine, design et mobilité durable - II Séance de travail en équipe	
14- En classe	Présentation orale des travaux	
15- En classe	Examen final	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Évaluation des apprentissages

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen de mi-session en classe	Le 2 mars 2017 de 08h30 à 11h00	Individuel	20 %
Examen final en classe	Le 20 avr. 2017 de 08h30 à 11h00	Individuel	20 %
Travail d'équipe (Somme des évaluations de ce regroupement)			30 %
Premier rapport d'étape, les paramètres du projet de requalification et la bibliographie	Dû le 10 mars 2017 à 17h00	En équipe	10 %
Deuxième rapport d'étape	Dû le 14 avr. 2017 à 17h00	En équipe	20 %
Présentation orale	Dû le 13 avr. 2017 à 08h30	En équipe	15 %
Consolidation théorique et empirique - questionnaire	Du 9 févr. 2017 à 08h30 au 16 févr. 2017 à 08h30	Individuel	5 %
Participation en classe	Du 12 janv. 2017 à 08h30 au 13 avr. 2017 à 11h20	Individuel	5 %
Forum DDU-2100	Du 12 janv. 2017 à 08h30 au 13 avr. 2017 à 11h30	Individuel	5 %

Formatives

Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen de mi-session en classe

Date :	Le 2 mars 2017 de 08h30 à 11h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Directives de l'évaluation :	L'examen de mi-session couvrira la matière vue dans les modules 1 à 3. Il comprendra quelques questions à réponse courte (5 lignes) et deux questions à réponse longue (1 page / chacune).
Matériel autorisé :	Uniquement un dictionnaire, une grammaire et des crayons !

Examen final en classe

Date :	Le 20 avr. 2017 de 08h30 à 11h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Directives de l'évaluation :	L'examen final couvrira la matière vue dans les modules 4 et 5. Il comprendra quelques questions à réponse courte (5 lignes) et deux questions à réponse longue (1 page / chacune).
Matériel autorisé :	Uniquement un dictionnaire, une grammaire et des crayons !

Premier rapport d'étape, les paramètres du projet de requalification et la bibliographie

Date de remise :	10 mars 2017 à 17h00
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	<p>La première étape du travail (10%) consiste en un texte synthétique d'au plus 1500 mots (en sus de la bibliographie). Ce texte poursuit deux objectifs. D'une part, il doit identifier les principaux paramètres de votre projet de requalification en répondant notamment aux questions suivantes : de quels bâtiments ou terrains s'agit-il ? ; quel est leur historique cadastral (succinct) ; quelle est leur histoire (leurs différents occupants, leurs différents usages et fonctions) ; quel zonage encadre-t-il les bâtiments ou les terrains vacants ; le zonage a-t-il déjà connu des modifications : le cas échéant, lesquelles ; dans quels secteurs de la ville les bâtiments ou terrains vacants s'insèrent-ils ? quelle sont les grandes caractéristiques urbanistiques de ces secteurs et des parcelles qui les composent : leurs fonctions, leurs dynamiques résidentielles, commerciales, institutionnelles, les formes de mobilité qui les caractérisent ; les débats qui ont trait aux secteurs et aux bâtiments / terrains vacants en matière de requalification urbaine, etc.</p> <p>D'autre part, le texte doit être accompagné d'une bibliographie variée permettant l'ébauche et le développement de la proposition de requalification. Le nombre de références peut varier d'un travail à l'autre. Dans tous les cas, assurez-vous, s'il y a lieu bien entendu, de réunir à la fois des ouvrages généraux et des articles, par l'entremise du catalogue de la bibliothèque (www.bibl.ulaval.ca). N'oubliez pas, également, de rechercher les informations pertinentes dans la revue de presse, par l'entremise d'Euréka, que vous retrouverez sur le site de la bibliothèque.</p> <p>Note concernant l'organisation de votre bibliographie : il est souhaitable de séparer vos différentes sources documentaires en sections distinctes, par exemple : 1- Ouvrages généraux (ou rapports) qui</p>

se rapportent au thème de votre travail ; 2- articles qui se rapportent au thème de votre travail ; 3- articles de journaux et sources premières qui se rapportent au thème de votre travail. De même, sous chaque référence fournie, il est souhaitable d'indiquer, en 2 ou 3 lignes, ce que contient la source documentaire, qui en est l'auteur et de quelle façon vous la mettez à contribution dans votre démarche de recherche. Cela s'appelle une bibliographie commentée. À cet égard, vous serez évalués en fonction de la pertinence des sources retenues et de leur capacité à vous permettre de bien couvrir le thème à l'étude. Le professeur commentera votre bibliographie et, au besoin, il vous fournira des pistes documentaires complémentaires.

Voici un exemple de citation d'un livre : Berthold, Etienne, 2012, *Patrimoine, culture et récit. L'île d'Orléans et la place Royale de Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 224 p.

Voici un exemple de citation d'un article scientifique : Berthold, Etienne, 2006, « Les Fêtes de la Nouvelle-France », *Recherches sociographiques*, vol. 31, no 2, p. 113-137.

Voici un exemple de citation d'un article de journal : Mathieu, Annie, 13 septembre 2014, « Splendeur et misère du 47, Sainte-Geneviève », *Le Soleil*, p. 17-18.

Pour les sites internet : indiquez le nom du site, suivi de l'adresse complète et de la date à laquelle vous avez consulté le site.

Fichiers à consulter :

 [GMT1100 TP général H17.docx](#) (100,16 Ko, déposé le 9 janv. 2017)

Deuxième rapport d'étape

Date de remise : 14 avr. 2017 à 17h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 20 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation : La deuxième étape du travail (20%) consiste en un rapport d'environ 5000 mots (en sus de la bibliographie). Elle constitue la proposition de requalification en tant que telle. Les équipes doivent examiner les possibilités et les limites et contraintes de quatre thématiques dans leur proposition de requalification : la densification résidentielle et commerciale (les bâtiments ou terrains vacants peuvent-ils accueillir des résidents et des commerces en fonction du cadre réglementaire et des dynamiques urbanistiques des secteurs dans lesquels ils s'inscrivent : le cas échéant, combien et selon quel mode de propriété et d'occupation du territoire ?) ; le verdissement et l'agriculture urbaine (les bâtiments ou terrains vacants peuvent-ils accueillir des initiatives de verdissement et d'agriculture urbaine en fonction du cadre réglementaire, des caractéristiques architecturales et des caractéristiques des secteurs dans lequel ils s'insèrent ?) ; le patrimoine et le design urbains (quels éléments de l'histoire des bâtiments / terrains vacants ou de la trame urbaine doivent être mis en relief afin d'alimenter la fonction patrimoniale des secteurs et de quelles façons ?) ; la mobilité durable (quelles sont les formes majeures de mobilité caractéristiques de l'environnement immédiat et sectoriel des bâtiments ou terrains vacants et de quelle façon la requalification doit-elle être effectuée pour valoriser au mieux les principes de la mobilité durable ?).

Un document explicatif suivra.

Présentation orale

Date de remise : 13 avr. 2017 à 08h30

Mode de travail : En équipe

Pondération : 15 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Pertinence du contenu au regard des orientations du cours	5
Qualité des recommandations : usages et intensité	5
Qualité de la présentation orale	5

Directives de l'évaluation : La troisième étape du travail (15%) consiste en la présentation de votre proposition de requalification à un petit public composé de représentants des milieux pratiques. Cette présentation, réalisée dans un contexte convivial, vise à permettre aux parties prenantes dans l'aménagement durable du territoire des quartiers centraux de Québec d'alimenter leur réflexion à l'aune de données et de propositions scientifiques. Elle vise également à initier les étudiants-es aux rudiments de la consultation publique.

Consolidation théorique et empirique - questionnaire

Titre du questionnaire : [Consolidation théorique et empirique - questionnaire](#)
Période de disponibilité : Du 9 févr. 2017 à 08h30 au 16 févr. 2017 à 08h30
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel
Pondération : 5 %
Directives : Les étudiants-es devront répondre à 5 questions destinées à mesurer l'intégration, théorique et empirique, de la matière vue au cours des deux visites de terrain et dans des textes qui seront mis à leur disposition. L'évaluation pourra être effectuée entre le jeudi 9 février 2017, 8h30, et le jeudi 16 février, 8h30. Une période d'une heure sera impartie à la réalisation de l'évaluation. Il faudra donc s'assurer d'avoir lu les textes préalablement.

Participation en classe

Date : Du 12 janv. 2017 à 08h30 au 13 avr. 2017 à 11h20
Mode de travail : Individuel
Pondération : 5 %
Directives de l'évaluation : La participation en classe sera évaluée notamment par l'entremise des discussions découlant des actualités relevées sur le forum entre les séances.
Voici un aperçu du barème d'évaluation :
Participation nulle (aucune intervention) : 0
Participation médiocre (très peu d'interventions; interventions sans véritable réflexion; interventions insolentes) : 1
Participation faible (très peu d'interventions; interventions sans véritable réflexion ou sans grande pertinence) : 2
Bonne participation (interventions régulières ; interventions pertinentes, mais dénotant une réflexion peu approfondie) : 3
Très bonne participation (interventions régulières à bon rythme ; interventions bien réfléchies et pertinentes) : 4
Excellente participation (interventions régulières à rythme soutenu ; interventions élaborées, documentées et perspicaces) : 5

Forum DDU-2100

Titre du forum : [Forum DDU-2100](#)
Période de contribution : Du 12 janv. 2017 à 08h30 au 13 avr. 2017 à 11h30
Mode de travail : Individuel
Pondération : 5 %
Directives de l'évaluation : Au cours du trimestre, vous pouvez effectuer **cinq interventions** dans lesquelles vous relevez et commentez des thèmes d'actualité en lien avec la matière vue dans le cours. Pour être considérées, **les interventions doivent être pertinentes, étayées et élaborées**. Dans la mesure du possible, vos interventions doivent suivre le cours de l'actualité. Par exemple, dans le module 3, nous parlerons de la maîtrise foncière. À ce moment, si, dans l'actualité, surgissent des controverses en lien avec le zonage, c'est alors qu'il faudra intervenir. Autant que possible, vos **interventions ne doivent pas**

devancer la matière contenue dans les cours. Une telle démarche vise à vous inciter à suivre d'un oeil attentif l'actualité qui concerne le développement durable et, surtout, à faire les liens qui s'imposent avec la matière vue dans le cours. **À noter que si vous ne recevez pas rétroaction de la part du professeur à la suite de vos interventions, cela signifie que celles-ci ont été considérées pertinentes.** Chaque intervention pertinente rapportera 1 pts (1 %) (jusqu'à concurrence de 5 %).

Barème de notation

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Retard motivé : Z

Cours non complété : E (échec)

Note retardée par le professeur : M

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire_a_l_intention_des_etudiants_CA-2016-91.pdf

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;

2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-2014.pdf, entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Évaluation sommative

Dans ce cours, l'évaluation sommative se traduit par un travail pratique, deux examens en classe, un questionnaire sommatif, la participation au forum de discussion et la participation en classe.

Examen sous surveillance

Convocation et consignes

Une convocation pour les deux examens sera disponible sur le site deux semaines avant la date prévue.

- Si vous résidez à moins de 100 km de la ville de Québec, les examens sous surveillance auront lieu sur le campus de l'Université Laval. La personne assurant l'encadrement vous fournira les informations nécessaires.
- Si vous résidez à plus de 100 km de la ville de Québec, vous devez remplir **en ligne, dès le début de la session**, un formulaire d'inscription à l'examen à l'adresse suivante : http://www.distance.ulaval.ca/lieu_examen

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université peut procéder à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation (par la poste ou par courriel) qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Matériel didactique

Références obligatoires

Tout le matériel didactique nécessaire est compris sur le site du cours. Les étudiants-es n'ont à se procurer aucun ouvrage obligatoire.

Site web de cours

Le site web du cours est situé sur la plate-forme de cours disponible à l'adresse suivante : <https://www.portaildescours.ulaval.ca>.

Le matériel didactique disponible sur le site web du cours comprend :

- les notes de cours (en format pdf)
- les exercices
- les références (liens web, glossaire et bibliographie)

Portail thématique de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- Bases de données de la discipline
- Nouveautés
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Trucs et astuces
- Etc.

Pour explorer les ressources de votre discipline, cliquez sur le lien suivant : www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/index_portails

Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

	Logiciels	Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	www.adobe.com	Gratuit
Machine virtuelle	Java	www.java.com	Gratuit
Lecteur Flash	Macromedia Shockwave Player	www.adobe.com	Gratuit

Bibliographie

Références bibliographiques

Vous retrouverez une médiagraphie spécifique à chacun des modules.